

# CONDITIONS D'ADMISSION A L'ÉCOLE DE MATURITÉ PROFESSIONNELLE

---

## 1. BRANCHES D'EXAMEN

L'examen d'admission porte sur les branches suivantes:

- le français
- l'allemand
- les mathématiques
- l'anglais

Dans toutes les branches, l'examen est écrit.

## 2. PROGRAMME D'EXAMEN

Le programme d'examen se fonde sur le plan d'étude de niveau « B » de l'enseignement de 11<sup>H</sup> année préparant à l'enseignement secondaire du 2<sup>e</sup> degré.

## 3. DURÉE DES EXAMENS

La durée des examens est fixée comme suit:

|               |            |
|---------------|------------|
| Français      | 75 minutes |
| Allemand      | 45 minutes |
| Mathématiques | 75 minutes |
| Anglais       | 45 minutes |

## 4. PONDÉRATION DES NOTES

Les notes des examens d'admission sont pondérées comme suit:

|     |               |         |
|-----|---------------|---------|
| MPT | Français      | Poids 1 |
|     | Allemand      | Poids 1 |
|     | Mathématiques | Poids 3 |
|     | Anglais       | Poids 1 |

## 5. RÉUSSITE DE L'EXAMEN

L'examen d'admission est réussi si la moyenne de toutes les notes pondérées s'élève au moins à 4,0.

## 6. ADMISSION SANS EXAMEN

Les candidat-e-s à l'année de maturité technique post CFC qui ont fréquenté la section « P » en 11<sup>ème</sup> (H) année d'école secondaire peuvent être dispensé-e-s de l'examen d'admission, sur présentation de leurs bulletins scolaires de 11<sup>ème</sup> année. Les copies de ces bulletins doivent impérativement être envoyées avec l'inscription.



## **7. ADMISSION EXTRAORDINAIRE**

### **7.1. CANDIDAT-E-S SUISSES DOMICILIÉS HORS DU CANTON**

Les candidat-e-s domicilié-e-s hors du canton qui remplissent les conditions d'admission à la maturité professionnelle sans examen dans leur canton de domicile sont admis-e-s sans examen.

### **7.2. CANDIDAT-E-S AYANT ACQUIS LEUR FORMATION A L'ÉTRANGER**

Pour les candidat-e-s ayant acquis leur formation à l'étranger, il est nécessaire de demander l'approbation de l'inspecteur des écoles professionnelles compétent.

## **8. INDICATION DES VOIES DE RECOURS**

La direction d'école notifie aux candidat-e-s leurs résultats d'examen en joignant un relevé de notes, qui indique les voies de recours.

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE TECHNIQUE POST CFC

Coller ici  
une photo récente

## Indications importantes pour compléter le questionnaire.

Merci de tenir compte des consignes suivantes lorsque vous complétez le formulaire :

- énoncer clairement vos choix
- pas de croix entre deux cases
- répondre dans la mesure du possible à toutes les questions
- écrire lisiblement

Veillez également à apposer les signatures exigées (à la fin du questionnaire)

1<sup>er</sup> examen :  
2<sup>ème</sup> examen :

Délai d'inscription : 08.03.2017  
Délai d'inscription : 10.05.2017

Date de l'examen d'admission : 15.03.2017  
Date de l'examen d'admission : 17.05.2017  
Début des cours : 14.08.2017

## 1. DONNÉES PERSONNELLES DU/DE LA CANDIDAT-E

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ NPA, localité : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Lieu d'origine : \_\_\_\_\_ Canton/pays : \_\_\_\_\_

Sexe :  Masculin  Féminin

J'habite actuellement:  Chez mes parents  Chez ma mère  Chez mon père

Chez : \_\_\_\_\_

Pays d'origine pour les étrangers : \_\_\_\_\_

Permis de séjour :  B  C  F  N  L

N° AVS (obligatoire) : \_\_\_\_\_

## 2. DONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ NPA, localité : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

## 3. ÉCOLES FRÉQUENTÉES

Cycle primaire : \_\_\_\_\_ Années Localité : \_\_\_\_\_

Cycle secondaire I : \_\_\_\_\_ Années Localité : \_\_\_\_\_

Ecole professionnelle, école de métiers, autre école post-scolarité obligatoire :

\_\_\_\_\_ Années Localité : \_\_\_\_\_

Formation de : \_\_\_\_\_

Apprentissage de : \_\_\_\_\_ effectué chez : \_\_\_\_\_

Je passerai l'examen du certificat fédéral de capacité en (mois et année) : \_\_\_\_\_

J'ai obtenu le certificat fédéral de capacité en (année) : \_\_\_\_\_

## 4. COÛT DES ÉTUDES

Il faut compter avec un coût total d'environ CHF 950.-, qui se répartissent en :

|                      |         |
|----------------------|---------|
| taxe d'inscription : | 150.-   |
| ouvrages             | ~ 220.- |
| fournitures          | ~ 180.- |
| voyage d'études      | ~ 400.- |

*Lors de la confirmation de l'admission à la formation de maturité professionnelle post CFC, il est facturé CHF 150.- de taxe d'inscription (émolument cantonal non remboursable) ainsi qu'un montant de CHF 400.- comme acompte à faire valoir sur les frais du voyage d'études organisé fin septembre.*



## 5. REMARQUES PERSONNELLES

.....  
.....

### 5.1. HANDICAP

Je souffre d'un handicap et souhaite obtenir une documentation sur les mesures de compensation des désavantages :  oui  non

## 6. DOCUMENTS À JOINDRE

Le présent formulaire est à retourner accompagné de :

- une photocopie du certificat fédéral de capacité. Les candidat-e-s qui n'ont pas encore obtenu de CFC devront en faire parvenir une copie au ceff domaine industrie de Saint-Imier dans les plus brefs délais.
- une photo
- ***une photocopie du bulletin scolaire de 11H<sup>e</sup> année, pour les candidat-e-s remplissant les conditions d'admission sans examen***

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Le/la candidat-e

Le/la représentant-e légal-e

Signatures : \_\_\_\_\_

**À RENVoyer AU SECRÉTARIAT DU CEFF INDUSTRIE DE SAINT-IMIER,  
RUE BAPTISTE-SAVOYE 26, CH-2610 SAINT-IMIER À L'ATTENTION DE MME CLAUDINE SCHNEIDER**

# LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE ORIENTATION TECHNIQUE

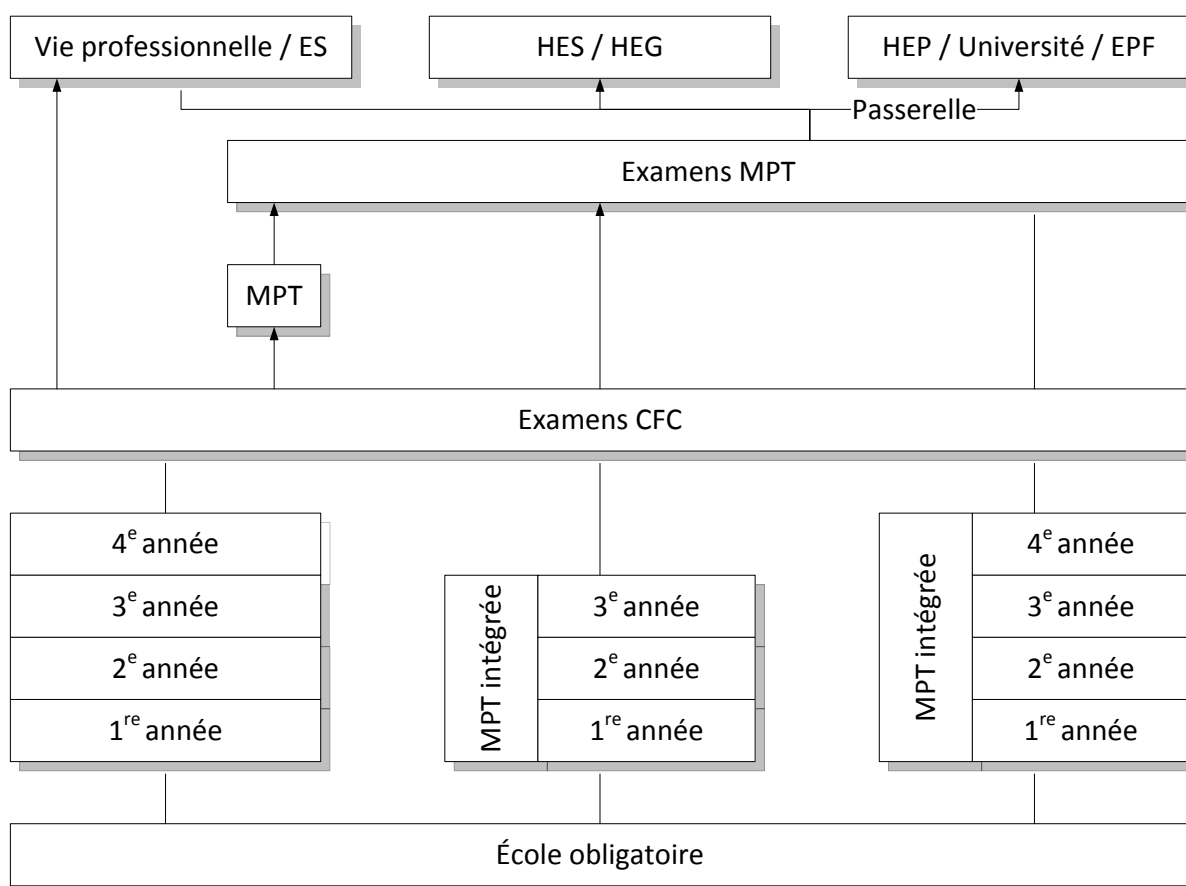
## 1. MATURITÉ PROFESSIONNELLE, OPTION TECHNIQUE (MPT) AU CEFF

La maturité professionnelle a pour but essentiel de donner une solide formation préalable pour les études supérieures. Elle accroît l'attrait de l'apprentissage professionnel par rapport aux voies de formation purement théoriques. Avec la maturité professionnelle, les études supérieures dispensées par les écoles d'ingénieur-e-s des Hautes écoles spécialisées (HES) sont conformes au standard européen.

Composé de 10 branches (voir sous point 2), l'enseignement de la MPT doit non seulement préparer la personne en formation à l'exercice de sa profession, mais également stimuler l'exercice du raisonnement logique, étendre sa culture générale et améliorer ses connaissances linguistiques et scientifiques.

## 2. DÉROULEMENT DES ÉTUDES

Trois filières de formation sont organisées dans le cadre du ceff



## 2.1. FILIÈRE POST-CFC (MPT À PLEIN TEMPS)

Après la réussite de son CFC, la personne en formation peut suivre la MPT à plein temps, ET consacrer une année supplémentaire aux matières spécifiques de la MPT sur une année, selon le plan d'études ci-dessous :

|                                |                       |
|--------------------------------|-----------------------|
| Français                       | 240 périodes          |
| Allemand                       | 120 périodes          |
| Anglais                        | 160 périodes          |
| Mathématiques                  | 400 périodes          |
| Physique                       | 160 périodes          |
| Chimie                         | 80 périodes           |
| Histoire et Politique          | 120 périodes          |
| Droit et économie              | 120 périodes          |
| 2 Branches interdisciplinaires | 144 périodes          |
| <b>Total général</b>           | <b>1'544 périodes</b> |

### ADMISSION

L'admission en filière de maturité professionnelle technique a lieu sur la base d'un examen. La matière de l'examen correspond au plan d'étude de niveau « B » de la 11H année d'école secondaire du canton de Berne (fin 1er semestre) dans les branches français, allemand, anglais et mathématiques.

Les élèves de section « P » de la 11H année de l'école secondaire sont dispensés de l'examen d'admission MP.

**DÉLAI D'INSCRIPTION** : mi-mars de chaque année.

## 2.2. LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE INTÉGRÉE À L'APPRENTISSAGE

Les personnes en formation préparent simultanément les parties «Pratique» et «Connaissances professionnelles» du CFC dans le métier de leur choix, ainsi que les matières spécifiques de la MPT, soit en :

- 3 ans : MPT intégrée multilingue en 3 ans (MPM)
- 4 ans : MPT intégrée en 4 ans (MPT4)

Le choix d'une MPT en 3 ans filière multilingue (anglais) ou 4 ans est possible dès le début de la formation, ou encore en 3 ans au terme de la première année, qui est dispensée sous forme de tronc commun.

### ADMISSION

Après confirmation d'entrée en apprentissage, vous pouvez vous inscrire à la filière de maturité professionnelle intégrée, grâce au bulletin d'inscription accompagné d'une lettre explicative.

Les élèves provenant d'une section P, en 2<sup>ème</sup> semestre de la classe 11H de l'école secondaire, sont dispensés de l'examen d'admission. Les élèves des autres sections sont convoqués à un examen d'admission portant sur les branches Français / Allemand /Anglais/ Mathématiques.